



A F U L 1
La Commanderie Des Templiers
22 rue de Laon
78990 ELANCOURT
aful1.commanderietempliers@wanadoo.fr

BULLETIN D'INFORMATION

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Au sommaire de ce bulletin d'information :

- **Le compte-rendu de l'assemblée générale du 28 janvier 2006**
(pages 2 à 6)
- **Le résultat des votes**
(pages 7 et 8)
- **La présentation du nouveau bureau**
(page 9)

Bulletin n°162 – Février 2006

AFUL 1 (22 rue de Laon, 78990 ELANCOURT)

aful1.commanderietempliers@wanadoo.fr

Page 1

**L'assemblée générale de l'AFUL1 a eu lieu le samedi 28 janvier 2006.
Le quorum n'ayant pas été atteint, l'assemblée s'est tenue avec le même ordre du jour et sans règle de quorum.**

Pour des raisons de santé, le président, M. Lestang, a laissé M. Bouteleux, vice-président, animer l'assemblée.

La participation de 3 scrutateurs a été requise :
Mme Denerf-Desobeaux, M. Bertucat et M. Philippe se sont présentés.

ORDRE DU JOUR

- 1 - **Compte rendu moral**
- 2 - **Compte rendu financier 2005**
- 3 - **Budget 2006**
- 4 - **Elections des Syndics**
- 5 - **Questions diverses**
 - reçues par courrier
 - en séance

1 - Compte rendu moral

- M. Bouteleux présente le rapport moral en faisant un retour sur les points de L'AG du 29 janvier 2005 :
 - Mr Herviot, devant le manque d'enthousiasme des autres résidents, a renoncé au groupe de travail « réaménagement des parkings »
 - Une réunion concernant les barrières le long de l'avenue de la Villedieu a été organisée en décembre 2005, le projet a été refusé par les propriétaires concernés. En effet, lors de cette réunion, à la question : "Etes-vous d'accord pour libérer l'espace nécessaire à la pose du grillage, soit environ 60 cm de large au fond de votre jardin ?", sur les 14 propriétaires, 8 ont voté oui, 5 non et 1 s'est abstenu.
Ce vote, nécessitant l'unanimité, est donc annulé.
En conséquence, nous demandons aux propriétaires concernés de remettre en état leur barrière à l'identique de celle qui existait à l'origine. Soit une clôture de lattes blanches sur environ 1 m de haut.

Bulletin n°162 – Février 2006

AFUL 1 (22 rue de Laon, 78990 ELANCOURT)

aful1.commanderietempliers@wanadoo.fr

Page 2

- Actions réalisées au cours de l'année 2005 :
 - Tous les plexiglas des lampadaires ont été remplacés.
 - Une étude concernant l'électricité a été menée par la société Socotec. Des travaux de mise en conformité sont à prévoir. En 2006, différents devis vont être établis et étudiés.
 - Le 4eme Tournoi de Tennis a eu lieu : nous remercions tous les participants, la photographe Mme Vallet, ainsi que Mme Débord pour son excellent gâteau.
 - L'entretien des routes et avaloirs s'est poursuivi.
 - L'élagage des arbres a été effectué et continuera cette année.
 - Nous remercions les propriétaires qui, à notre demande, ont effectué le dégagement des hydrants dans un rayon de 50 cm (suite AR mairie).
 - Des travaux importants de réfection pour la mise en sécurité de l'aire de jeux ont été effectués cette année.
 - Le conseil syndical a répondu favorablement à une demande d'autorisation de construction de véranda.
 - Travaux TV :
 - Mise à disposition des chaînes TNT.
 - Les jardiniers sont intervenus pour rechercher les câbles de télévision dans les jardins.
 - Une maison est considérée raccordée lorsque les employés de LTE ont branché le câble à la prise murale.

M. Bouteleux cède ensuite la parole à M. Belghomari, représentant de la société LTE, qui est chargée de changer nos câbles. De nombreux échanges ont eu lieu entre les résidents et ce dernier. M. Belghomari s'engage à résoudre rapidement les problèmes exposés.

En réponse à une question, M. Bouteleux indique que l'on peut recevoir la TNT, même avec les vieux câbles. Certains se demandent si, avec la multiplication des chaînes, le réseau sera moins bon si on n'est pas câblé. M. Belghomari répond que les câbles étant vieux, la réception risque de se dégrader au fil des ans. Il indique également qu'un des moyens de savoir si on a été raccordé est de jeter un coup d'œil au câble, le nouveau étant plus petit que l'ancien (8mm au lieu de 1cm).

Attention après la clôture du chantier, le raccordement sera à la charge du propriétaire.

Pour tout problème concernant le chantier de télévision, vous pouvez contacter LTE au 01 34 18 74 18.

Bulletin n°162 – Février 2006

AFUL 1 (22 rue de Laon, 78990 ELANCOURT)

aful1.commanderietempliers@wanadoo.fr

Page 3

- Au cours de l'année 2005, les membres de l'AFUL ont constaté que :
 - De plus en plus de volets roulants sont installés, certes, mais il faut conserver les volets battants en bon état et de plus, dans le respect des couleurs. (porte et volets)
 - Certaines plantes sont restées moins de 24 heures dans les massifs, la résidence n'a d'ailleurs pas été primée au concours des résidences fleuries d'Elancourt, certaines.

2 - Compte rendu financier de 2005

M. Pionnier, trésorier, présente le compte-rendu financier 2005, déjà diffusé dans le Bulletin d'Information n°161 de janvier 2006.

3- BUDGET 2006

M. Pionnier, trésorier, présente également le budget 2006, également diffusé dans le Bulletin d'Information n°161 de janvier 2006. Les charges n'augmenteront pas cette année.

4 - Elections des Syndics

- Cinq postes de syndics deviennent vacants pour l'exercice. Sur ces cinq postes,
 - 2 syndics ne souhaitent pas poursuivre leurs activités.
 - 3 syndics proposent de continuer au sein du bureau
 - Mr Lorcet
 - Mr Lubert
 - Mr Saillard
 -
- A l'édition du bulletin nous avons reçu 1 candidature :
 - Mme Provensal - Bertucat
- Il n'y a pas d'autres candidats dans l'assistance.

5 - Questions diverses reçues par courriers :

- M. et Mme Delaporte demande l'agrandissement de la porte de garage de 10cm. Doit-on autoriser ce changement et l'inclure dans les statuts ? Si oui, une étude technique sera demandée au propriétaire avant d'effectuer les travaux. Cette demande est soumise au vote (cf. annexe).

- M. et Mme Déchamps soulignent le foisonnement de panneaux 'à vendre' et 'vendu par' dans la résidence, ainsi que de panneaux publicitaires laissés par les sociétés qui effectuent des travaux dans la résidence. Il faut que ces panneaux n'apparaissent que pour un temps très limité.

6 - Questions diverses dans la salle :

- Un résident indique que la moto de l'aire de jeux est descellée. M. Bertucat s'en occupe.

- Lors de problème d'évacuation d'eaux, ne pas appeler directement EAV mais appeler le responsable, M. Lorcet. Le responsable se déplace pour voir si le problème est sur le réseau privatif ou non.

Réseau non privatif : contrat d'entretien de l'AFUL.

Réseau privatif : le responsable donne un bon pour avoir un tarif préférentiel chez EAV.

- M. Bellejambe est à la recherche de plans de façade pour une Ablis.

- Une résidente demande s'il est possible de mieux débayer la neige à l'intérieur de la résidence. M. Bouteleux répond que tous les axes principaux sont dégagés mais que les jardiniers ne peuvent pas passer partout. L'année dernière, 5 tonnes de sel ont été utilisées.

- M. Herviot suggère d'organiser un concours de décorations de Noël. Cela pourra être mis en place en décembre 2006.

- Un résident rappelle qu'il faut éviter de garer les voitures dans les endroits dangereux.

- M. Bouteleux rappelle que les membres du syndic doivent être contactés avant 20h le soir et que l'AFUL est joignable par mail.

- De nombreux résidents se plaignent des excréments de chiens et de chats. Les animaux doivent être promenés en laisse et leurs propriétaires se doivent de ramasser leurs excréments.

- Vérandas : M. Bouteleux rappelle qu'il faut respecter ce qui est précisé dans les statuts. Il faut également faire une demande de déclaration de travaux à la mairie.

- Les cabanes de jardin ne sont toujours pas autorisées.

- Peut-on envisager de mettre plus d'éclairages ? Il faut d'abord mettre le réseau en sécurité puis envisager de rajouter des candélabres. L'éclairage actuel est un éclairage de jardin, pas un éclairage public.

- Avenue de Cressac : un sapin cache une partie de l'éclairage, les résidents demandent l'élagage.

L'assemblée générale est close à 11h10.

Vous trouverez sur la page suivante les résultats des votes, signés par les scrutateurs.

Tous les candidats aux postes de syndics sont élus.

Le nombre de suffrages est de 223 (46% des copropriétaires de la Résidence de la Commanderie 1), soit 222 exprimés et une abstention.

La proposition d'agrandissement de l'ouvrant du garage n'a pas été acceptée.

Bulletin n°162 – Février 2006

AFUL 1 (22 rue de Laon, 78990 ELANCOURT)

aful1.commanderietempliers@wanadoo.fr

Page 8

Liste des membres du bureau syndical 2006

Au cours de la réunion du 02 février 2006, le comité syndical a constitué son bureau et ses commissions.

| <i>NOM</i> | <i>FONCTION</i> | <i>ADRESSE</i> | <i>TELEPHONE</i> |
|--|---|-------------------------------|--|
| M. LESTANG | Président | 13, rue de Paulhac | 01 30 50 02 25 06 12 26 53 32 |
| M. BERTUCAT | Vide Président VRD, aire de jeux | 17, rue de Coulanges | 01 30 51 46 17 06 68 51 51 24 |
| M. BOUTELEUX | Vice Président EV, salaires | 18, rue de Laon | 01 34 82 68 59 06 68 10 56 15 |
| M. PIONNIER | Trésorier | 4, rue de Coulanges | D 01 30 62 61 81 B 01 39 06 13 79 |
| MME FONTENELLE | Trésorière adjointe | 14, rue de Laon | 01 30 66 35 66 06 07 77 03 74 |
| M. SAILLARD | Tennis | 7, place d'Acre | 01 30 69 85 75 |
| M. LUBERT | Télévision | 21, av de Cressac | 01 30 50 09 12 01 34 88 32 77 |
| M. PHILIPPE | Télévision | 5, rue de Laon | 01 30 51 27 71 |
| M. LORCET | Assainissement | 24, rue de Paulhac | 01 30 69 04 00 06 72 15 79 76 |
| M. JULES | Electricité | 22, rue de Paulhac | 06 60 94 19 62 |
| MME SOUMARE | Communication | 16, place Ph. Le Bel | 01 30 62 09 81 |
| MME PROVENSAL- BERTUCAT | Secrétariat | 24, rue de Blanquefort | 01 30 51 61 60 |

Vous pouvez également poser vos questions :

par courrier : **AFUL1** (22, rue de Laon – 78990 ELANCOURT)

par mail : **aful1.commanderietempliers@wanadoo.fr**

Bulletin n°162 – Février 2006

AFUL 1 (22 rue de Laon, 78990 ELANCOURT)

aful1.commanderietempliers@wanadoo.fr

Page 9